

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 18 (1984-1987)

**Heft:** 1

  

**Rubrik:** Communications présentées à la Société en 1984

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Communications

présentées à la Société en 1984

1586. — 19 janvier 1984.

**Le refuge huguenot et la révocation de l'Edit de Nantes: nouvelles approches, par M<sup>me</sup> Michelle MAGDELAINE.**

L'histoire du refuge huguenot reste à écrire faute d'enquête systématique. C'est de telles enquêtes qu'il faut entreprendre. Dans les archives de Francfort-sur-le-Main se trouvent de très nombreux registres contenant des listes de distributions faites aux réfugiés démunis par la paroisse wallonne de la ville. Les cinq premiers registres couvrent la période du second refuge après la révocation de l'Edit de Nantes allant de 1686 à 1710; ils contiennent le nom, l'âge, la profession, l'itinéraire et la destination, ainsi que des remarques personnelles, de 100 000 réfugiés secourus par la communauté francophone. Ces registres, notons-le, ne s'arrêtent pas là et continuent jusqu'en 1852.

Seul l'usage de l'informatique permet une étude quantitative de cet énorme matériel. L'entreprise dépasse son auteur qui a pour l'instant déjà enregistré 11 000 réfugiés, et un projet plus vaste encore a pris forme. Dans plusieurs Etats européens dont la Suisse, une vingtaine de chercheurs mènent l'enquête en amont et en aval de Francfort, ville charnière, pour suivre dans leur errance la masse des réfugiés huguenots. Le but fixé est de récolter toutes les sources sur le second refuge, de les regrouper grâce aux ordinateurs du CNRS à Paris afin de les rendre immédiatement accessibles à tous les chercheurs. Ainsi pourra-t-on englober l'ensemble du refuge et reposer des questions qui n'avaient obtenu que des réponses incomplètes.

Les résultats sont déjà remarquables. C'est toute une tranche de la société, du noble au paysan unis par leur foi, que nous pouvons suivre dans sa vie errante et dans ses transformations sociales. N'est-il pas surprenant de suivre telle famille des Cévennes jusqu'à Berlin en douze ans de voyages? L'histoire économique, religieuse, ainsi que l'histoire de la médecine, car nous disposons de nombreux documents sur les soins apportés aux réfugiés, pourront en profiter. La manière de voyager, différente selon les catégories socio-économiques, apparaît également. Quelle surprise de voir enfin ces nombreux paysans des vallées piémontaises et du Dauphiné, notamment, eux dont on pensait qu'ils n'avaient pu quitter leur terre, partir par parentés

entières, convoi misérable passant par exemple par Aigle ou Vevey, puis Berne, Zurich, Schaffhouse vers Francfort.

L'histoire quantitative doit être la base pour des questions qualitatives. Cet exposé très vivant, agrémenté de diapositives, en fut une démonstration.

1587. — 9 février 1984.

**Hommage à Marc Sauter, par M. Olivier REVERDIN.**

Publié dans notre *Bulletin*, tome XVII/4, 1983, p. 466-467.

**L'assistance aux pauvres dans un village vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Charles PHILIPONA.**

Dans le Pays de Vaud sous le régime bernois, l'attitude envers les pauvres est dictée par les Ordonnances bernoises. On y distingue trois axes : d'abord la répression contre les vagabonds étrangers qu'il faut chasser, puis l'obligation de nourrir les pauvres confédérés pour une nuit afin de les raccompagner de commune en commune jusqu'à leur lieu d'origine, enfin chaque commune doit prendre en charge ses ressortissants et faire le tri entre ses « vrais » et ses « faux » pauvres.

Les archives communales d'Apples mentionnent pour la première fois en 1638 une bourse des pauvres qui, à partir de 1690 (date du premier registre), devient l'affaire de la commune et non plus de la paroisse. Cette bourse gère un capital (2100 florins vers 1700) placé sous forme d'obligations auprès des paysans aisés du village. L'intérêt (5%) forme le revenu essentiel de la bourse et couvre les frais de l'assistance.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'assistance se fait selon un modèle d'ancien régime, c'est-à-dire généralement une aide occasionnelle en étoffe, vêtements ou bois de chauffage. En 1717, 10 ménages sont assistés sur 60 dans la commune, mais seulement un ménage sur 20 en moyenne reçoit une aide régulière en blé ou en argent : il s'agit essentiellement de vieillards, d'infirmités ou de veuves. Au milieu du siècle, on perçoit de légers changements ; par exemple on ne donnera plus d'étoffe, mais de l'argent pour en acheter. Une nouvelle forme d'assistance prend naissance dans le dernier tiers du siècle : la pension régulière, en argent, versée à des familles. L'éventail entre riches et pauvres s'élargit et on observe de nouvelles générations de pauvres qui, ne possédant ni terre ni bétail, sont complètement dépendants dans une économie villageoise encore exclusivement rurale ; 6 à 8 familles sont alors assistées régulièrement pendant de nombreuses années. La bourse des pauvres ne suffit plus aux dépenses et doit être relayée par la commune. Si, au début du siècle, 5% seulement des dépenses publiques partaient à l'assistance, c'est maintenant 11% des dépenses publiques qui sont pris. Le

clivage social s'accroît et M. Philipona évoque certains cas émouvants comme ceux de ces bâtards ou orphelins que la commune mettait aux enchères au plus bas prix.

**Un philanthrope de choc: J.-J. de Sellon en prison pour injures et coups, par M<sup>me</sup> Christiane GENEQUAND.**

Publié dans la *Revue du Vieux Genève*, 1985, sous le même titre.

1588. — 23 février 1984 (*assemblée générale*).

M. Paunier, président, et M<sup>lle</sup> Tripet, trésorière, présentent leur rapport annuel. M. Paunier lit le rapport de M. Roland Cramer, vérificateur des comptes, absent de Genève. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité avec décharge au comité. M<sup>lle</sup> Tripet devant se retirer pour des raisons professionnelles, l'assemblée élit à l'unanimité M. André Wagnière trésorier de notre Société. Enfin M. Biaudet est nommé membre correspondant par acclamation.

**Historiographie de la télévision romande, par M. Nicolas BOUVIER.**

Comment faire l'histoire de la télévision? C'est à ce problème que se heurta M. Bouvier quand les responsables de notre télévision lui demandèrent d'écrire un livre pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la télévision romande en 1979. Les sources textuelles sont diverses, lacunaires et dispersées. Pour les premiers programmes de la télévision en 1954 à Genthod, puis Mon-Repos, il n'y a rien sauf une brochure intitulée «La boîte à images» qui était envoyée aux premiers abonnés et qui présentait les cinq heures de programme hebdomadaire. Bien sûr, par la suite, programmes, échos de presse, matériel technique et de formation du personnel, protocoles de séances, lettres, photos, agendas, contrats et quelques livres de spécialistes forment l'essentiel des sources écrites, à quoi il faut ajouter des sources orales très importantes. En effet, M. Bouvier travaillant en toute liberté a pu parcourir en tout sens la grande tour actuelle de la télévision, rencontrer des collaborateurs de tous les services, interviewer confidentiellement de nombreux témoins, organiser plusieurs débats riches en souvenirs. Enfin 400 heures de visionnement d'émissions diverses complétèrent cette vaste enquête qui demanda 18 mois d'effort. Un manuscrit de 160 pages réparti en 3 opuscules en fut le résultat final. Le bilan de vingt-cinq ans de télévision romande tel qu'il fut tracé par M. Bouvier s'avère très positif. Notre télévision n'est-elle pas considérée en Europe comme la première des petites télévisions? Toutefois certains dangers, dont elle souffre déjà, la guette: ce sont la crainte de l'humour, la

lourdeur administrative et l'usure nerveuse des gens qui font la télévision. Cet exposé très vivant et drôle fut agrémenté de nombreuses diapositives.

1589. — 8 mars 1984.

**Religion et sociabilité: les confréries genevoises aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, par M. Louis BINZ.**

Bilan intermédiaire d'une recherche en cours, l'étude des confréries genevoises se base en particulier sur l'analyse de leurs statuts. Seulement 6 statuts sont parvenus jusqu'à nous; documents partiels, ils ne reflètent que la théorie et pas la pratique, qui peut néanmoins apparaître à travers des séries de comptes. Ils existe 2 listes de confréries qui établissent leur nombre à 38 en 1487 et à 48 en 1529. La fin du moyen âge en Europe voit l'éclosion d'un grand nombre de ces sociétés, organismes fragiles et souvent éphémères, qui réunissent dans une association religieuse de nombreux laïcs. On peut se demander à quoi servent les confréries. A Genève, en tout cas, elles n'ont pas contribué à développer une dévotion et une spiritualité particulières. Par contre, elles jouèrent un rôle actif dans la solidarité entre les vivants et les morts en organisant les cortèges funèbres pour leurs membres défunts. Elles développèrent également la charité, principalement en distribuant du pain, des aliments, voire de l'argent aux pauvres. Sans conteste, la fête annuelle de la confrérie était le moment fort de l'année. Après la messe et l'assemblée générale, le banquet unissait les membres de la confrérie. Ainsi apparaissent le désir et le plaisir d'être ensemble, le besoin de sociabilité, source de l'existence des confréries. La confrérie de la Trinité à majorité féminine organisa, en 1444, 2 jours de festivités comprenant 4 repas. Pour la circonstance, 17 moutons et 530 litres de vin blanc ont été achetés. Six porcs furent distribués aux pauvres choisis par les confrères et munis d'un jeton. Enfin 2838 autres pauvres reçurent une pièce d'argent.

Il faut compter un effectif de 70 à 150 personnes par confrérie. L'accès y est assez libre, mais il faut tenir compte d'une importante sélection sociale. On peut estimer qu'un quart de la population genevoise faisait partie d'une ou de plusieurs confréries avant leur brutale abolition à la Réforme.

1590. — 22 mars 1984.

**Les acteurs dans la société romaine au I<sup>er</sup> siècle de l'empire, par M. Xavier PELLEGRINI.**

Sous l'empire, à Rome, la pantomime et le mime remplacent les genres plus anciens de la tragédie et de la comédie. La pantomime, introduite sous

Auguste, présente un acteur mimant tous les rôles de la pièce accompagné de musique, danse et chant ; on y représente des amours tirées de la mythologie. Le mime, qui est parlant, montre l'éternel trio de la femme rusée, du bel amant et du mari trompé. Les acteurs à Rome sont tous des hommes, même pour les rôles féminins, et sont essentiellement des esclaves ou des affranchis. La condition des acteurs dans la société est précaire. Ils ne peuvent voter et leurs mœurs, parfois équivoques, sont blâmées. On les accuse de pervertir les valeurs romaines. Néanmoins les restrictions juridiques et les préjugés n'ont pas empêché certains acteurs d'atteindre une situation élevée. Leur réussite est alors due à la faveur de la foule et à celle des puissants. Des groupes d'admirateurs (*factiones*) se forment autour des acteurs les plus célèbres. L'émulation entre ces *factiones* soutenant des acteurs rivaux dégénère parfois en rixes, au théâtre et même dans la rue. Les acteurs dépendent beaucoup du bon vouloir des puissants et il semble que la prostitution des acteurs auprès de leur protecteur ait été fréquente, voire obligatoire. Certaines femmes de la noblesse et même des sénateurs fréquentent les acteurs. Nous savons que le pantomime Mnester fut l'amant de Caligula avant d'être celui de Messaline. Les troubles sur la voie publique ajoutés à la chronique scandaleuse de l'époque forcent plusieurs empereurs à décider l'expulsion de Rome des acteurs ; mais ceux-ci ne furent jamais longtemps absents de Rome. Le théâtre est ainsi un moyen d'élévation sociale pour un esclave doué. De nombreux riches Romains ont même possédé leur propre troupe privée à l'image de Pline le Jeune.

**Le Sonderbund à travers la correspondance de Jean-Jacques Caton Chenevière, par M. Marc CHENEVIÈRE.**

M. Chenevière possède dans ses archives familiales la vaste correspondance de son aïeul Jean-Jacques Caton Chenevière (1783-1871) qui fut professeur de dogmatique et trois fois recteur de l'Académie. Libéral modéré, sa correspondance avec, notamment, Henry Druet, le chef radical vaudois, éclaire certains aspects de la vie politique genevoise et confédérale de 1846 à 1848. On y apprend ainsi que certains conservateurs protestants genevois rêvaient en 1846 à une Genève indépendante de la Confédération. Le malaise qui en serait résulté dans l'opinion aurait été une des causes de la révolution radicale à Genève. Jean-Jacques Caton Chenevière croyait alors que l'on pourrait détruire le Sonderbund sans guerre grâce à une décision légale de la Diète. Néanmoins, il craignait la réaction des puissances conservatrices de l'Europe. Après la dissolution du Sonderbund, le 20 juillet 1847, il est mêlé à la politique internationale. En effet, le demi-frère de la reine Victoria, le prince Charles de Linange, lui écrivit pour lui demander son avis sur la situation de la Suisse. On peut croire que la réponse de Jean-Jacques Caton Chenevière eut un rôle dans l'action de l'Angleterre à cette occasion. Après la victoire, Jean-Jacques Caton Chenevière reçut deux lettres de son fils Charles à Rome lui recommandant de bien introduire Mgr Luquet, primat libéral,

envoyé par Pie IX en guise d'apaisement. Et c'est un fait que Mgr Luquet fut bien reçu à Genève par James Fazy et beaucoup moins bien ailleurs.

1591. — 12 avril 1984.

**A propos de la Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses: débat autour du chapitre «Menaces et repliement, 1914-1945», avec l'auteur M. Hans-Ulrich JOST, M. Pierre-Philippe BUGNARD et M. Olivier REVERDIN.**

Ouvrant les feux, après une brève présentation de M. Paunier qui préside le débat, M. Jost expose les axes qui ont dirigé la rédaction de ce chapitre. Il souligne que cette période couvre dix ans de guerre, une crise économique mondiale et l'essor de systèmes totalitaires. C'est une période de rupture complète avec le XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteur a voulu dégager dans l'histoire suisse ce qui est commun avec l'histoire de l'Europe. Il révèle que témoins et historiens ont eu tendance jusqu'ici à ne montrer que les points positifs, oubliant que la Suisse, composante de l'Europe, a été influencée dans sa mentalité et sa culture par le totalitarisme montant. Par conséquent, son article se veut une œuvre critique, insistant davantage sur les aspects négatifs.

M. Bugnard reprend alors le flambeau et se demande où est l'originalité de cette Nouvelle Histoire. Il regrette l'absence des grands hommes (une consigne de rédaction dira M. Jost) et d'une perspective de longue durée. Il aurait aussi aimé un développement sur la résistance de l'Eglise au fascisme.

M. Reverdin enchaîne de façon plus virulente. Les mots sont durs. Ingratitude, grisaille, fautes, jugements de valeur, manichéisme sont lancés à l'adresse de l'auteur. La réalité, pour M. Reverdin, est plus complexe qu'un simple «combat manichéen entre socialistes agissant et bourgeois retardataires». M. Jost réplique, en pensant aux réfugiés, que, si l'on juge le résultat global positif, il faut voir à quel prix moral il a été obtenu. Il ajoute qu'il a fait exprès de souligner les points faibles de l'action helvétique, et que c'est justement cela la nouveauté sur le sujet, suscitant le débat. Comme historien, il a ses idées personnelles et ses sympathies qu'il ne cache pas. Et si tout tourne autour du socialisme, c'est parce que le bloc bourgeois se définit lui-même contre le socialisme.

1592. — 10 mai 1984.

**Images de la vieillesse en Occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), par M. Daniel GROSSEN.**

Le moyen âge doit son système de division des âges de la vie à Isidore de Séville. Ce système place généralement le début de la vieillesse à 60 ans et son

terme à 80 ans. De 60 à 70 ans, c'est l'âge de la sagesse sous le règne de la planète Jupiter; de 70 à 80 ans, c'est l'âge de la décrépitude où règne Saturne. Les maux de la vieillesse, physiques ou psychiques, ont été parfaitement décrits par nos sources. Les moyens recommandés pour lutter contre la sénescence ont pour but de ranimer la chaleur interne et de lutter contre la déshydratation du corps. Il faut soit boire de l'or potable et manger de la viande d'aigle, soit, plus simplement, boire du lait et manger de la viande de cerf. Comme mesures prophylactiques, l'on peut, entre autres, faire des exercices, dormir suffisamment. Les philosophes recommandent aux vieillards de se retirer de l'agitation du monde et d'avoir une fin vertueuse. Par là, la vieillesse apparaît comme un âge de perfection à l'image de Dieu en barbe blanche. Si l'homme n'est pas préparé à sa vieillesse, il la subit, la refuse, s'aigrit et, dans son désespoir, risque de pactiser avec le diable. S'il l'accepte, l'homme peut s'organiser selon ses aptitudes et atteindre la perfection. En bref, cet exposé illustré de diapositives a révélé que, si le moyen âge semblait restreindre la liberté du vieillard en le cantonnant dans les domaines de la piété et de la vertu, cette période a eu le mérite de voir dans la vieillesse une étape naturelle de la vie et de lui accorder une identité propre.

**Quelques exemples de la mémoire dessinée des Genevois de 1736 à 1918,  
par M<sup>me</sup> Anne de HERDT.**

M<sup>me</sup> de Herdt a choisi de nous présenter à partir du large panorama de l'exposition du Musée Rath quelques exemples sur diapositives de la démarche des dessinateurs genevois. Ceux-ci se caractérisent par leur forte conscience du réel et leur volonté de le transmettre. L'œuvre d'art devient un témoignage sur son temps et les artistes genevois du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle vont exceller dans ces trois genres réalistes que sont l'histoire, le portrait et le paysage. Les paysages d'Adam Töpffer retiennent notamment notre attention; à sa suite, les tableaux dessinés, plus libres et spontanés que la peinture, connaîtront un succès et un développement remarquable à Genève. Jean-Etienne Liotard, maître incontesté du portrait, y révèle toute la profondeur de sa sensibilité et de son analyse psychologique. Il mérite bien l'appellation de «peintre de la vérité». En 1815, l'entrée de Genève dans la Confédération provoque un élan patriotique dans l'art genevois. Rodolphe Töpffer incite Diday et Calame à représenter les plus hauts sommets des Alpes suisses. Il participe ainsi à la création du paysage alpestre helvétique et démontre, par ailleurs, le rôle décisif joué par les Genevois dans le développement du paysage national. Bien sûr, c'est chez Ferdinand Hodler et ses énergiques dessins que cet élan culminera. Notons enfin que l'exercice des sciences était général à Genève aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les artistes furent fréquemment savants et philosophes. En l'absence de toutes pressions extérieures, les artistes genevois purent avoir un développement personnel complet et se fixer comme objectif la réalité.



1593. — 12 mai 1984.

**Table ronde: L'enseignement de l'histoire. Le phénomène religieux. Les difficultés de sa perception et de son enseignement dans une société laïcisée, avec la participation de M<sup>mes</sup> Yvonne ARAGNO-MANFRINI, Marianne EXTERMANN, Murielle MEYLAN et de MM. Patrice DELPIN, Laurent HAEBERLI, Guy Le COMTE et Bernard LESCAZE qui, en l'absence de M. Ramon RIHS, lira sa communication.**

Chaque participant, représentant le Cycle d'orientation, le Collège de Genève ou l'Ecole d'ingénieurs, a, selon sa sensibilité, abordé les problèmes actuels de l'enseignement du phénomène religieux et a réagi avec plus ou moins d'optimisme à l'ignorance des élèves pour un sujet de plus en plus évacué du quotidien de notre société.

M<sup>me</sup> Meylan et M. Delpin ont surtout évoqué les difficultés de cet enseignement devant les profondes lacunes des élèves. M. Haerberli insiste sur la recherche d'un esprit d'ouverture et de tolérance, profitant, en quelque sorte, du vide existant. M<sup>me</sup> Extermann s'interroge sur notre souci à l'égard des méconnaissances des élèves. Ne s'agit-il pas de mieux cerner notre propre identité culturelle? Dans sa communication M. Rihs ne peut s'étonner de cette méconnaissance quand nous vivons dans une société entièrement tournée vers l'économie. M. Le Comte craint que l'on n'occulte un aspect de notre passé et que nos racines ne disparaissent. M<sup>me</sup> Aragno souhaite, quant à elle, conjuguer l'étude de ces racines avec la confrontation des expériences dans une approche anthropologique. Conduit par M. Lescaze, le débat se poursuit de manière animée avec les interventions de M<sup>mes</sup> Lachavanne et Zingg, et de MM. Ahmed, Grossen et Mutzenberg. Le mot de la fin fut de dire que, malheureusement, tous les enseignants ne semblent pas partager les préoccupations des participants à ce débat.

1594. — 24 mai 1984.

**Recherches archéologiques récentes à Martigny (Forum Claudii Vallensium), par M. François WIBLÉ.**

Comme préparation à la course de l'Ascension, M. François Wiblé, directeur des fouilles d'Octodure, nous a présenté avec de nombreuses diapositives l'état des recherches archéologiques sur le site du Forum Claudii Vallensium; il plaça d'abord le site dans son contexte géographique et historique. Sur le territoire des Veragri conquis vers 15 avant J.-C., proche de l'ancien oppidum gaulois d'Octodurus, au débouché du col du Grand-Saint-Bernard, la fondation du Forum Claudii Vallensium est liée à la conquête de

la Grande-Bretagne par l'empereur Claude qui rendit vraisemblablement la route du col carrossable. La petite ville gallo-romaine, capitale du Valais romain, fut dès l'origine florissante jusque vers 350 après J.-C., date à partir de laquelle elle semble décliner. L'archéologie a établi l'existence d'un noyau urbain régulier de 10 insulae de 70 × 80 mètres avec en son centre le forum et sa basilique. Le reste de l'agglomération n'a pas forcément la même orientation. En conclusion, M. Wiblé a longuement parlé de l'amphithéâtre dégagé et restauré, ainsi que d'un grand temenos le long de la route du col, à l'intérieur duquel se trouve un temple gallo-romain, des thermes et des entrepôts. Peut-être avions-nous là un sanctuaire-caravansérail?

1595. — 8 novembre 1984.

**Genève et la Suisse réformée en 1584, par M. Martin KOERNER.**

Publié ci-dessus p. 3 et suiv.

1596. — 22 novembre 1984.

**Le discours nationaliste dans l'histoire de la République de Chypre (1960-1984), par M. Fabrizio FRIGERIO.**

Le discours nationaliste des leaders chypriotes grecs révèle un paradoxe apparent. En effet, comment des hommes politiques dirigeant une république accédant à l'indépendance en 1960 peuvent-ils se comporter comme s'ils voulaient détruire ce nouvel Etat? Par exemple, Mgr Makarios, premier président de la République chypriote, déclara à de nombreuses reprises que l'*enosis*, l'union avec la Grèce, était le but à atteindre. Ce nationalisme pro-grec alimenta bien sûr un nationalisme pro-turc dans la communauté chypriote turque qui craignait l'*enosis*. L'analyse de la constitution chypriote de 1960 montre comment cette constitution, faite pour favoriser la coexistence des deux communautés, a, en fait, favorisé un clivage entre elles. Si Mgr Makarios s'est comporté comme le représentant des seuls Chypriotes grecs, cela est sûrement dû à l'héritage byzantin, maintenu par les Ottomans et les Anglais, qui consacre la suprématie de l'orthodoxie et un système de clientèle. Il est difficile de passer sans transition d'un système politique césaro-papiste à un système démocratique occidental. Seul le parti communiste chypriote essaya de jeter des ponts entre les communautés, sans succès.

Finalement, en réaction au discours nationaliste pro-grec, le discours nationaliste pro-turc s'est traduit dans les faits avec l'invasion et l'occupation

de l'île par les troupes turques en 1974 et la proclamation de la République chypriote turque du nord le 15 novembre 1983.

**Sanctuaires à répit dans les Alpes occidentales, par M<sup>lle</sup> Catherine SANTSCHI.**

(A paraître dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*.)

Les sanctuaires à répit sont des chapelles et des églises où ressuscitent momentanément les enfants morts-nés sans avoir reçu le baptême. De nombreux récits médiévaux parlent de répits miraculeux permettant le baptême des nouveau-nés qui, ainsi, vont directement au paradis. Parmi les sanctuaires à répit de Suisse romande, le plus célèbre est, sans aucun doute, Notre-Dame de Lausanne. Dans les campagnes, ces répits miraculeux semblent être la spécialité de certains ermites guérisseurs. Ce phénomène permet de mesurer la croyance du peuple en l'efficacité magique du baptême : l'enfant mort-né et non baptisé est voué à l'enfer. La nécessité psychologique du baptême en liaison avec la mort prend de l'ampleur, semble-t-il, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles après la peste noire. Le peuple considère le baptême comme un rite de passage obligatoire et porte les enfants morts-nés aux idoles. Les réformateurs, Viret à Lausanne, Froment à Genève, ont dénoncé ces pratiques magiques qui permettaient tous les abus financiers. Nous savons que de vieilles femmes chauffaient le corps des enfants et criaient au miracle au moindre changement d'aspect, fût-il insignifiant. En 1535, le Petit Conseil genevois interdit ces pratiques. Dans les siècles suivants, si le protestantisme adopte une attitude restrictive pour le baptême que seul le pasteur au temple peut administrer, en revanche, l'Eglise catholique autorise même les sages-femmes à pratiquer des baptêmes d'urgence. A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe encore quatre chapelles à répit bien connues en Valais, conservatoire des vieilles traditions. Mais les miracles cesseront définitivement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

1597. — 13 décembre 1984.

**Alchimie et spiritualité médiévale, par M. Abdelhamid BOUZOUZOU.**

L'alchimie a sa source d'abord dans la croyance antique en la croissance des minerais au sein de la terre, dans la correspondance entre l'être humain (microcosme) et l'univers (macrocosme). Le minerai se développe dans la terre comme un être humain dans la matrice maternelle. Dans sa pleine maturation, le métal vil devient de l'or. L'homme est capable de faire évoluer

plus vite le métal grâce à la maîtrise du feu. En perfectionnant le métal, l'alchimiste aura en vue son propre perfectionnement, car la matière est un support pour accéder à l'esprit. La seconde source de l'alchimie se trouve dans les mystères gréco-orientaux, où le myste dépasse sa condition en faisant l'expérience de la mort. La transformation du métal va de pair avec le déroulement des mystères. Les premiers écrits alchimistes (*Corpus hermeticus*) datent du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à Alexandrie. L'islam va recueillir cet héritage. Puisque tous les métaux sont d'une seule essence (la *materia prima*), on peut les transmuter sous l'action du Mercure (le Vif-Argent) et du soufre. Le Vif-Argent produit une dissolution semblable à la mort initiatique. Puis s'opère une régénérescence, une remontée à la lumière et la pureté; le métal devient argent. Enfin, grâce au soufre, l'argent est transmuté en or. La transmutation du métal correspond à une transmutation intérieure de l'alchimiste qui, dans le stade ultime de sa mystique, voit sa conscience élevée vers une surconscience, symbolisée par l'or, et se trouve prêt par une invocation incessante à s'unir à Dieu.

**Gustave Moynier et Henry Dunant, collaboration et rivalité, par M. Roger DURAND.**

Déjà adolescents, Gustave et Henry se connaissaient. Plus tard ils se retrouvent au sein de la Société de géographie en compagnie de Dufour et Appia. En 1862, Moynier, président de la Société d'utilité publique, reçoit « Un souvenir de Solferino ». L'accord entre les deux hommes sera immédiat pour créer un comité permanent et international. Mais il y a des divergences quant aux méthodes pour promouvoir cette idée. Moynier veut agir par l'intermédiaire de la Société d'utilité publique, laquelle nommera une commission le 9 février 1863 qui deviendra le premier comité de la Croix-Rouge. Dunant officie comme secrétaire de ce comité. Mais bientôt l'action de Moynier aboutit à une impasse et c'est Dunant avec ses initiatives, ses contacts auprès de diplomates et de cours princières qui obtient la tenue d'une conférence internationale à Genève en octobre 1863. Moynier semble prendre les choses en main par la suite et donne des ordres à Dunant, qui obéit. Le succès grandissant n'est pas responsable de la rupture, même si une certaine lassitude se fait jour chez Dunant. La rupture intervient en 1867 après une faillite bancaire dans laquelle Dunant est impliqué. Moynier, pour sauver la moralité de l'institution, chassera du comité Dunant, perdu de réputation à Genève. Pourtant, Dunant est au sommet de sa gloire à Paris et est même reçu par l'impératrice Eugénie; il ne cessera jamais d'être vice-président d'honneur du comité français de la Croix-Rouge. Les hostilités entre Moynier et Dunant seront très violentes. Moynier écrit pour discréditer Dunant et rappeler sa faute morale en affaires. Dunant essaie de fonder des sociétés parallèles pour dépasser ou absorber la Croix-Rouge, comme ce comité international pour les prisonniers de guerre lancé en 1872. En 1875,

l'offensive de Dunant s'arrête. En 1890, après une éclipse de quinze ans, Dunant réapparaît et la querelle pour la paternité de l'œuvre oppose à nouveau les deux hommes. Au-delà de ce conflit, il ne faut pas choisir pour l'un ou l'autre protagoniste, car si Dunant, comme homme, est certainement plus attachant, c'est Moynier, président de la Croix-Rouge pendant quarante-sept ans, qui a fait les grands choix et créé l'autorité morale de l'institution.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER  
SUR L'EXERCICE 1984

<i>Recettes</i>	<i>au 31.12.1984</i>
Dons et cotisations. . . . .	Fr. 23.240,—
Produit des titres. . . . .	» 3.344,—
Intérêts des comptes courants. . . . .	» 398,80,—
Vente des publications. . . . .	» 1.464,—
Vente des Actes du colloque sur l'imprimerie . . . . .	» 2.724,68
Subventions:	
— Etat de Genève. . . . .	» 14.550,—
— Subventions pour ouvrage Stauffenegger. . . . .	» 26.000,—
Excédent des dépenses. . . . .	» 9.077,47
	Fr. 80.798,95

<i>Dépenses</i>	
Frais généraux . . . . .	Fr. 7.807,—
Travaux d'archives. . . . .	» 1.200,—
Frais de publications . . . . .	» 71.079,95
Pertes sur titres. . . . .	» 712,—
	Fr. 80.798,95